



**KPMG AUDIT OUEST**  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Association Maison Familiale  
Rurale de Plérin*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

**Exercice clos le 31 août 2018**  
**Association Maison Familiale Rurale de Plérin**  
**Moulin de Colvé - 22190 Plérin**  
***Ce rapport contient 32 pages***  
**Référence : AM/CLRM**

KPMG Audit Ouest,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée  
inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Rennes.

**Siège social :**  
KPMG Audit Ouest  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
Capital : 200 000 €.  
Code APE 6920Z  
512 802 547 R.C.S. Nantes  
TVA Union Européenne  
FR 69 51 28 02 547



KPMG AUDIT OUEST  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Maison Familiale Rurale de Plérin**

Siège social : Moulin de Colvé - 22190 Plérin

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2018

Mesdames, Messieurs

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale de Plérin relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La subvention de fonctionnement octroyée par le ministère de l'agriculture en fonction des niveaux de classes et du nombre d'élèves par classe est calculée pour l'année civile. Dans les comptes au 31 août 2018 le montant relatif à la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2018 est comptabilisé en produit constaté d'avance pour 4/12<sup>ème</sup> de la subvention totale de l'année civile et le montant comptabilisé en produits correspond donc à 8/12<sup>ème</sup>.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Plérin, le 27 novembre 2018

KPMG Audit Ouest

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018			01/09/2016 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/08/2017
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 159.55	2 159.55		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	240 368.83	78 306.26	162 062.57	169 977.86
Constructions	1 512 169.71	635 904.00	876 265.71	921 779.83
Installations techniques, matériels	22 215.28	8 892.21	13 323.07	15 544.60
Autres immobilisations corporelles	236 736.31	196 436.13	40 300.18	30 755.17
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	6 176.36		6 176.36	6 146.36
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500.00		500.00	500.00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 020 326.04</b>	<b>921 698.15</b>	<b>1 098 627.89</b>	<b>1 144 703.82</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	6 337.31		6 337.31	5 443.46
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	87.97		87.97	50.00
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	57 639.78	24 478.47	33 161.31	32 920.98
Autres	233 265.08		233 265.08	137 028.09
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	78 935.05		78 935.05	157 207.80
Charges constatées d'avance (3)	17 148.42		17 148.42	13 317.23
<b>TOTAL (III)</b>	<b>393 413.61</b>	<b>24 478.47</b>	<b>368 935.14</b>	<b>345 967.56</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 413 739.65</b>	<b>946 176.62</b>	<b>1 467 563.03</b>	<b>1 490 671.38</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# ASSOCIATION BILAN PASSIF

## PASSIF

Du 01/09/2017  
au 31/08/2017

Du 01/09/2016  
au 31/08/2016

### FONDS ASSOCIATIFS

#### Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise	323 575.97	323 575.97
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-29 845.64	-18 873.97
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 762.37	-10 971.67

#### Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	557 637.83	584 926.41
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		

**TOTAL (I) 849 605.79 873 656.74**

#### Comptes de liaison

**TOTAL (II)**

#### Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		

**TOTAL (III)**

#### Fonds dédiés

Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		

**TOTAL (IV)**

### DETTES (1)

#### Dettes financières

Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	372 211.79	413 707.60
Emprunts et dettes financières divers (3)		

#### Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

3 100.86 5 755.06

#### Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 223.05	19 408.39
Dettes fiscales et sociales	31 379.86	36 815.26
Redevables créditeurs	1 576.67	190.02

#### Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 533.42	1 183.50
Autres dettes	3 207.00	

#### Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance 185 724.59 134 954.81

**TOTAL (V) 617 957.24 612 014.64**

#### Ecarts de conversion passif

(VI)

**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI) 1 467 563.03 1 490 671.38**

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

617 957.24

371 713.37

240 301.27

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

	Du 01/09/17 au 31/08/18	Du 01/09/16 au 31/08/17
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	251 639.86	234 667.28
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	518 178.94	459 555.01
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	23 803.60	6 367.34
Cotisations	2 395.00	1 415.00
Autres produits (hors cotisations)	5.69	440.10
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>796 073.09</b>	<b>702 444.73</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	1 600.51	9 886.88
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	23 764.52	19 586.10
Variation de stocks d'approvisionnements	-893.85	639.96
Autres achats et charges externes *	183 313.91	203 081.64
Impôts, taxes et versements assimilés	8 090.90	8 508.10
Salaires et traitements	364 180.55	293 887.08
Charges sociales	157 878.46	124 689.80
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	71 234.51	68 393.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 495.93	12 247.79
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	2 372.95	370.24
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>821 038.39</b>	<b>741 290.87</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-25 015.30</b>	<b>-38 846.14</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	0.17	61.22
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	321.44	196.18
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		16.59
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 262.50
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>321.61</b>	<b>1 536.49</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 403.71	14 684.63
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>13 403.71</b>	<b>14 684.63</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-13 082.10</b>	<b>-13 148.14</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	4 949.26	5 671.91
Sur opérations en capital	36 331.78	38 167.33
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>41 281.04</b>	<b>43 839.24</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

	Du 01/09/17 au 31/08/18	Du 01/09/16 au 31/08/17
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	4 946.01	2 816.63
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>4 946.01</b>	<b>2 816.63</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>36 335.03</b>	<b>41 022.61</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-1 762.37</b>	<b>-10 971.67</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>837 625.74</b>	<b>747 820.46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>839 388.11</b>	<b>758 792.13</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>-1 762.37</b>	<b>-10 971.67</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-1 762.37</b>	<b>-10 971.67</b>
<i>* Y compris :</i>	12 020.42	9 561.88
<i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	2 827.36	3 727.76
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	3 086.38	2 505.68
(3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	36 335.03	41 022.61

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**00023 - MAISON FAMILIALE RURALE**

**Du 01/09/2017 au 31/08/2018**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018 dont le total est de 1 467 563.03 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -1 762.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

L'effectif est de 123 élèves à la rentrée.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	30 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	7 ans
- Matériels et outillages industriels	10 ans
- Matériels et outillages	10 ans
- Matériel pédagogique	3 à 10 ans
- Mobilier d'enseignement	5 à 10 ans
- Mobilier d'internat	3 à 10 ans
- Matériel de bureau informatique	3 à 10 ans
- Aménagement de terrain	10 à 30 ans
- Mobilier de restauration	10 ans

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 160		
CORPORELLES	Terrains		240 369		
		Sur sol propre	906 679		335
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	599 461		5 695
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		22 215		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	20 519		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	182 153		19 098
		Emballages récupérables & divers	20 992		
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	1 992 387		25 129
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		6 146		30
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		500		
		<b>TOTAL</b>	6 646		30
		<b>TOTAL GENERAL</b>	2 001 193		25 159

  

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			2 160	
CORPORELLES	Terrains				240 369	
		Sur sol propre			907 014	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			605 156	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				22 215	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			20 519	
		Mat. bureau, inform., mobilier	6 025		195 226	
		Emb. récupérables & divers			20 992	
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>		6 025	2 011 490	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				6 176	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				500	
		<b>TOTAL</b>			6 676	

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

TOTAL GENERAL

6 025

2 020 326

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

**000023 - MAISON FAMILIALE RURALE**

**Du 01/09/2017 au 31/08/2018**

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 160			2 160
Terrains		70 391	7 915		78 306
		202 862	26 438		229 299
Constructions					
Sur sol propre		202 862	26 438		229 299
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		381 498	25 107		406 605
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 671	2 222		8 892
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		20 519			20 519
Mat. bureau et informatiq., mob.		154 350	8 637	6 025	156 961
Emballages récupérables divers		18 040	917		18 957
	<b>TOTAL</b>	854 329	71 235	6 025	919 539
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>856 489</b>	<b>71 235</b>	<b>6 025</b>	<b>921 698</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	19 839	9 496	4 856	24 478
	Autres provisions pour dépréciation				
	<b>TOTAL</b>	<b>19 839</b>	<b>9 496</b>	<b>4 856</b>	<b>24 478</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 839</b>	<b>9 496</b>	<b>4 856</b>	<b>24 478</b>	
Dont provisions pour pertes à terminalison					
- d'exploitation		9 496	4 856		
Dont dotations & reprises					
- financières					
- exceptionnelles					

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune provision d'indemnité de Fin de Carrière n'est comptabilisée sur l'exercice.  
Les engagements sont évalués en application de la recommandation n°2013-02 de l'ANC.  
La méthode retenue est la méthode n°2 - évaluation en annexe - de la recommandation n°2013-02 de l'ANC.  
Le calcul fait permet d'estimer les montants suivants :

- Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 80 649 euros
- Valeur probable des indemnités à verser : 62 977 euros
- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 44 691 euros
- Dette actuarielle : 22 131 euros
- Charge normale de l'exercice : 1 434 euros

Les hypothèses retenues pour le calcul sont

#### Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires est de 1% Constant pour les catégories Cadres et Non Cadres.  
Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).

#### Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans pour la catégorie Cadres et à 62 ans pour la catégorie Non Cadres  
Le taux de rotation retenu est de 1 % constant pour la catégorie : Cadres et 1 % constant pour la catégorie : Non Cadres  
Le taux de charges sociales patronales est de 45 % pour la catégorie : Cadres et de 40% pour la catégorie non cadres

# ÉTAT DES STOCKS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	5 443.46	6 337.31	5 443.46	6 337.31
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>5 443.46</b>	<b>6 337.31</b>	<b>5 443.46</b>	<b>6 337.31</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	500		500
	Clients douteux ou litigieux	42 023	42 023	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	15 617	15 617	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	32	32	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 352	13 352	
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	197 768	197 768	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	22 113	22 113		
Charges constatées d'avance	17 148	17 148		
<b>TOTAUX</b>		<b>308 053</b>	<b>308 053</b>	<b>500</b>
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		17 148
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>17 148</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	45	
Autres créances	218 861	
Disponibilités	135	
	<b>TOTAL</b>	<b>219 040</b>

## COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS

*000023 - MAISON FAMILIALE RURALE*

---

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

**000023 - MAISON FAMILIALE RURALE**

**Du 01/09/2017 au 31/08/2018**

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	323 575.97			323 575.97
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	-18 873.97		10 971.67	-29 845.64
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-10 971.67	10 971.67		
Subventions d'investissement non renouvelables	584 926.41	9 043.20	36 331.78	557 637.83
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>878 656.74</b>	<b>20 014.87</b>	<b>47 303.45</b>	<b>851 368.16</b>

## **TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS**

*000023 - MAISON FAMILIALE RURALE*

---

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	372 212	43 249	145 653	183 310
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 223	18 223		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	28 916	28 916		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 464	2 464		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	2 533	2 533		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 784	4 784		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	185 725	185 725		
<b>TOTAUX</b>	<b>614 856</b>	<b>285 893</b>	<b>145 653</b>	<b>183 310</b>
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	41 435			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance portent sur les éléments suivants :

- Cotisations adhérent à la MFR versées avant le 31/08/2018 pour les élèves au titre de l'année scolaire 2018-2019 en totalité (soit 1 080 €).
- Subvention pour l'achat des manuels scolaires perçue avant le 31/08/2018 au titre de l'année scolaire 2018-2019 en totalité (soit 3 500 €).
- Subvention ministère de l'agriculture 2018 pour 1/3 car versée à l'année civile (soit 181 145 €).

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	185 725
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>185 725</b>

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	466
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 235
Dettes fiscales et sociales	4 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 577
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>10 868</b>

## ENGAGEMENTS

**000023 - MAISON FAMILIALE RURALE**

**Du 01/09/2017 au 31/08/2018**

### ENGAGEMENTS REÇUS

La mairie de Plérin a cautionné l'emprunt souscrit et reste engagé pour le montant restant dû à la clôture, soit 324 327€.

Un emprunt dont le capital restant dû est de 16 424 € est garanti par une caution de la ville de Plérin pour le capital restant dû à la clôture de l'exercice.

Un emprunt dont le capital restant dû est de 30 954 € est garanti par des comptes de titres à hauteur de 47 225 €.



# HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission assurée par le cabinet KPMG de Plérin

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>		
KMPG	3 560	3 525
<b>TOTAL</b>	<b>3 560</b>	<b>3 525</b>

## LES EFFECTIFS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

### RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La directrice est salariée de l'association.

Le Président et le Trésorier ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction au sein de la Maison Familiale Rurale de Plérin.

### LES EFFECTIFS

	31/08/2018	31/08/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Salariés	13.23	10.51
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

**000023 - MAISON FAMILIALE RURALE**

**Du 01/09/2017 au 31/08/2018**

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
ANNEE 2017 ANNEE 2017	45	
PAIERIE REGION BRETAGNE TROP PERCU AIDE AUX MANUELS SC	100	
MFR LOUDEAC SCOLARITE ANTERIEURE	355	
AG2R - REGUL ANNEE 2017 REGU LE RIGOLEUR	720	
AGR MUT LE RIGOLEUR PAYE A TORT NON REMBOURSABLE	640	
PARTS SOCIALES CRCA PART SOC 01/06/2017		15
REMISE CHEQUE LE NORMAND		50
MSA - REMISE 2017 RBT SUITE REMISE GRACIEUSE ACC		28
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		60
REMISE CHEQUE HELARY PATRICIA 2012-2013		599
REMISE CHEQUE LE NORMAND		50
REMISE CHEQUE TREUPEL L.		150
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		30
REMISE CHEQUE TREUPEL L.		50
REMISE CHEQUE LE NORMAND		30
GUILLEME EXCENDENT BOURSE		121
GUERMECH TROP VERSE		208
4416877 REMISE DE CHEQUE TREUPEL SOLDE		209
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		30
REMISE CHEQUE HELARY PATRICIA 2012-2013		88
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		30
PERRON CORENTIN COUVRE DETTE ANCIENNE		145
REMISE CHEQUE HUYAT-TILLY INTERETS		10
REMISE CHEQUE KALUVOVIKO int		29
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		50
GOUBIN KILLIAN GAIN TROP VERSE		139
Amortissements Pour le compte 1310000000		36 332
PRODUITS EXCERCICES ANTERIEURS		2 827
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	3 086	
<b>TOTAL</b>	<b>4 946</b>	<b>41 281</b>

## ANX TRANSFERTS DES CHARGES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
KONICA MI KONICA Minolt	7 522		
PAPREC Gr PAPREC Grand-	79		
F+D+RATI F+D+RATION D	8		
JATHIERES REFACT COPIES	6		
F+D+RATI F+D+RATION D	20		
VERSEMENT ESPECE - RBT ACB LUC PLERIN 8494570 160717 VERS	2		
VERSEMENT ESPECE - COMPTEUSE PLERIN 8494614 160755 VERSE	46		
VERSEMENT ESPECE - PRET CAFETE PLERIN 8494581 160818 VERS	47		
VERSEMENT ESPECE - RBT ACB LUC PLERIN 8494566 160910 VERS	3		
BEAULIEU L BEAULIEU Leo (	62		
F+D+RATI F+D+RATION D	83		
VILLAIN A RBST TROP VERSE IK	74		
DINCU Patr GO JUMPY	87		
F+D+RATI F+D+RATION D	9		
PAPREC Gr PAPREC Grand-	50		
F+D+RATI F+D+RATION D	-20		
FD22 mise a dsposition	800		
F+D+RATION Refact frais postaux	29		
REMISE CHEQUE LOT DE FOURNITURES - NOUEL T.	44		
TROTEL Oce TROTEL Oceane	23		
LE GRAND L LE GRAND Lilia	45		
RBT FORMATION - FAFSEA FORMATION DENOUAL L.	1 041		
FORMATION LE BRIS MC VIR SEPA EMET : FONDS NAL D AS	518		
FORMATION JATHIERES M. VIR SEPA EMET : FONDS NAL D AS	282		
ANFRA - RBT COUT FORMATION FORMATION GUGUEN R.	750		
RBT FORMATION - FAFSEA FORMATION JATHIERES M.	282		
RBT FORMATION - FAFSEA FORMATION GUIGUEN R.	764		
RBT FORMATION - FAFSEA FORMATION PERSON I.	234		
RBT FORMATION - FAFSEA FORMATION GUIGUEN R.	234		
RBT FORMATION - FAFSEA FORMATION COLLET M.	282		
RBT FORMATION - FAFSEA FORMATION DINCU S.	304		
FAFSEA - RBT FORMATION LE BRIS VIR SEPA FONDS NAL D'ASSUR	1 613		
FAFSEA FORMATION JATHIERES M.	242		
FAFSEA FORMATION LE MEE B.	200		

## ANX TRANSFERTS DES CHARGES

*000023 - MAISON FAMILIALE RURALE*

**Du 01/09/2017 au 31/08/2018**

RBT DENHREES ALIMENTAIRES GROUPAMA LOIRE-BRETAGNE V017	94
GROUPAMA RBST SINISTRE VERRES	642
Produits à recevoir Rbst Assurances réparation sin	8 334
Produits à recevoir RBST ASSURANCE GROUPAMA	2 449
ASSURANCE TRAVAUX NON FAITS	-8 334
RBST IJ SALAIRES (NPC) agrr aout	795
RBST IJ SALAIRES (NPC) le treust	2 940
ij a percevoir RBST IJ SALAIRES (NPC)	-795
IJ AG2R LE TREUST M. AG2R REUNICA PREVOYANCE )VIREM	681
Paye de sept. 17 AG2R - RBT IJ - LE TREUST MAGA	-795
Paye de sept. 17 MSA - RBT IJ - LE TREUST MAGAL	-2 940
IJ LE TREUST M. AG2R REUNICA PREVOYANCE )VIREM	114
IJ MSA COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	70
Paye de janv. 18 MSA - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-70
IJ MSA LE BRIS MC. MSA	96
IJ MSA COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	960
IJ MSA COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	533
Paye de mars 18 MSA - RBT IJ - LE BRIS MARIE-C	-96
IJ MSA COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	320
IJ MSA COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	533
Paye de avr. 18 MSA - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-1 754
MSA - IJ COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	427
AG2R - IJ COLLET M. AG2R REUNICA PREVOYANCE )VIREM	349
IJ COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	533
IJ MSA COLLET M. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	320
Paye de mai 18 MSA - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-1 054
IJ AG2R COLLET M. AG2R REUNICA PREVOYANCE )VIREM	977
IJ AG2R COLLET M. AG2R REUNICA PREVOYANCE )VIREM	209
IJ MSA - DENOUAL L. VIREMENT EN VOTRE FAVEUR MSA D	27
Paye de juin 18 MSA - RBT IJ - DENOUAL LUC	-27
IJ AG2R - COLLET M. AG2R REUNICA PREVOYANCE )VIREM	814
IJ AG2R COLLET M. - A REVERSER AG2R REUNICA PREVOYANCE )VI	326
Paye de juil. 18 AG2R - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-605
Paye de juil. 18 MSA - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-1 718
Paye de août 18 AG2R - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-326
Paye de août 18 MSA - RBT IJ - COLLET MONIQUE	-526

## ANX TRANSFERTS DES CHARGES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

I] A REVERSER RBST II SALAIRES (NPC)

-320

**TOTAL**

**18 948**